

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2014**

Délibération
n° 2014.10.218

**Salle de spectacles
"La Nef" : attribution
de gratuités pour la
saison 2014/2015**

LE NEUF OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **3 octobre 2014**

Secrétaire de séance : Jacky BONNET

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Gérard BRUNETEAU, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Samuel CAZENAVE à Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Janine GUINANDIE à Jacky BOUCHAUD, Philippe LAVAUD à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Janine GUINANDIE, Philippe LAVAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 OCTOBRE 2014**DELIBERATION
N° 2014.10.218**ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
EQUIPEMENTS CULTURELSRapporteur : **Madame FOSTAN****SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" : ATTRIBUTION DE GRATUITES POUR LA SAISON
2014/2015**

Dans le cadre du programme d'accompagnement artistique, La Nef soutient, ponctuellement, des jeunes groupes amateurs ou en voie de professionnalisation en leur mettant à disposition des journées d'enregistrement, de résidence ou des heures de répétition. Ainsi, il est proposé une journée de répétition sur scène à tous les groupes locaux qui jouent en première partie d'artistes nationaux ou internationaux afin qu'ils puissent répéter en conditions réelles. Cette disposition s'ajoute aux actions plus organisées et pérennes que réalise la Nef avec des artistes accueillis et accompagnés en résidence longue .

Par ailleurs, des exonérations (dans le cadre des concerts payants) sont accordées, chaque année, auprès des invités de La Nef (élus, partenaires locaux, presse...) et les invités des artistes dont le nombre est fixé par contrat. A cela, s'ajoutent des entrées gratuites dans le cas des visites scolaires, d'actions ponctuelles pour les groupes ou autres projets type hors les murs et festivals.

Enfin, une fois par trimestre, un concert découverte est offert aux abonnés afin de les fidéliser ou de leur faire découvrir un groupe « coup de cœur ». En outre, lors des concerts jeune public, il est offert la gratuité aux accompagnateurs dans la limite d'un accompagnateur par enfant pour les particuliers.

Par spectacle, le nombre maximum d'exonérations sera de 8 % maximum de la jauge de la salle soit 56 par date.

GRATUITÉS SAISON 2013/2014		
TYPE	NOMBRE	VALEUR
Accueil artistes		6 060 €
Boissons	2 450	
Café	2 900	
Thé	2 100	
Accompagnement artistique hors dispositif spécifique		11 850 €
Journée enregistrement	40	
Journée filage/résidence	17	
Heures répétition	190	
Exonérations	2 444	32 248 €

Il convient donc de fixer le nombre prévisionnel maximum de gratuités pour la saison 2014/2015 :

LISTE DES GRATUITÉS SAISON 2014/2015	
INTITULE	Nbre Maximum
Accueil artistes	
Boissons	3 000
Café	3 300
Thé	2 500
Accompagnement artistique hors dispositif spécifique	
Journée enregistrement	45
Journée filage/résidence	30
Heures répétition	250
Exonérations	
Communication	3 000
Hors les murs et évènementiel	3 000
Action culturelle	250
Concerts gratuits abonnés	1 000
Accompagnateurs concerts jeune public	300

Vu l'avis de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 24 septembre 2014,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et perspectives du 1^{er} octobre 2014,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de « La Nef » du 3 octobre 2014,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Isabelle FOSTAN en sa qualité de 6^{ème} vice-présidente en charge de la culture et des équipements culturels et Monsieur le Directeur de la salle de spectacles « La Nef » à attribuer ces gratuités pour la saison 2014/2015.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 10 octobre 2014	Affiché le : 10 octobre 2014